

Recycle

n°35 Février 2022

LE MAGAZINE DU SMICTOM DE LA RÉGION DE LAVAUR

Infos





EDITO Michel BOUYSSOU Président

Cette année 2022 qui vient de débuter sera une année importante et de transition pour la gestion des déchets de notre territoire.

En effet, il est désormais évident que la crise sanitaire a fait changer de nombreux comportements.

Les tonnages collectés sont bien supérieurs à ce que nous avions anticipé lors de notre prospective de 2018.

Le télétravail, l'attractivité de nos territoires et la consommation locale génèrent de plus en plus de déchets. C'est un point positif pour nos commerçants et artisans locaux et il faut s'en réjouir. Mais pour nous qui sommes au bout de la chaîne de consommation / production, cela fait toujours plus et trop de déchets.

La meilleure illustration est bel et bien nos déchetteries qui ont accueilli près de 100 000 visites en 2021 (hausse de 16%).

En 2022, il nous faut donc à la fois mettre en place des freins à certains comportements mais aussi ajuster notre fiscalité à cette conjoncture inédite et imprévisible.

Malgré cela, soyez certains que nous resterons parmi les collectivités les plus performantes, que ce soit sur le plan technique ou bien pour le coût à l'usager. À ce jour nous sommes toujours les moins chers d'Occitanie et comme ces surcoûts impactent toutes les collectivités voisines, nous devrions pouvoir le rester...

Michel BOUYSSOU

SMICTOM

35 route de Gaillac • 81500 Lavaur • 05 63 58 76 40 contact@smictom-lavaur.fr • www.smictom-lavaur.fr

facebook.com/SmictomdeLavaur/

Recycle Infos est édité par le SMICTOM de la région de Lavaur. Directeur de la publication : Michel Bouyssou • Ont collaboré à la réalisation de ce numéro : Nathalie Bonhoure, Patricia Boué, Marine Faure, Emmanuel Joulié • Illustrations et mise en page : Hélène Le-Thi Dromer • Crédits photos : Serge Delcroix, Adobe Stock, freepik, SMICTOM • Impression : Jet d'Encre à Lavaur • Tirage : 17500 ex. • Imprimé sur papier recyclé FSC.

«Récup'à faire» quel accueil!

Dans le cadre de la SERD (Semaine Européenne de Réduction des Déchets), le SMICTOM de la région de Lavaur a invité les habitants du territoire à une journée pour apprendre à donner une seconde vie à nos objets.

Cette toute première édition s'est tenue le samedi 20 novembre à la Halle d'Occitanie de Lavaur, mise à disposition par la ville.
Elle a attiré près de 800 visiteurs, preuve de la préoccupation de mieux consommer et de se tourner vers des alternatives pour moins gaspiller.



780 visiteurs15 associations50 bénévoles



Des ateliers animés par les associations locales

Ce fut également l'occasion de mettre en lumière l'action des nombreuses associations locales qui œuvrent de près ou de loin pour la réduction des déchets.

Elles ont proposé aux petits et grands, différents ateliers et stands, notamment des ateliers participatifs de réparation : vélos, vêtements, appareils électriques et électroniques, jeux et jouets; mais aussi des ateliers de bricolage ou détournement d'objets usagés : relooking de meubles, de textiles, de livres, vannerie en papier.

Les bricoleurs et jardiniers en herbe ont pu participer à un atelier de menuiserie à partir de palettes, de construction d'abris et de jardins en cagettes pour valoriser les déchets verts.

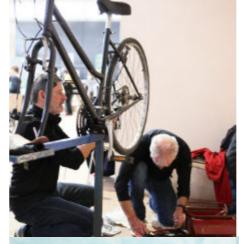
Animations

Des animations également avec le personnage « Détritos » qui a déambulé sur le marché de Lavaur et un photo booth pour immortaliser les récupérateurs ravis de leurs trouvailles en mode récup.

Des dégustations et collations antigaspillage cuisinées à partir d'invendus ont été proposées toute la journée, l'Entraide Vauréenne a tenu sa braderie et une zone de dons venait clore ce tour de récupération.

Rendez-vous l'année prochaine

Cette belle journée partagée, prometteuse d'initiatives à faire germer, n'attend plus que vous dès l'année prochaine!





20 vélos sauvés des bennes et remis en état de marche











Une journée pour réfléchir, apprendre et agir pour limiter notre production de déchets. Réparer, revendre ou donner plutôt que de jeter!



Un grand MERCI!

Merci à vous ramasseurs et glaneuses, détourneurs, récup'eurs et trieuses, convoyeurs de dons et généreux donateurs.

Merci à vous éplucheurs, découpeuses, mijoteuses et goûteuses, plongeurs et mixeurs.

Merci à toi relookeuse de meubles, recycleuse de stylos, tireur de portraits délurés à emporter, montreuse de déchets ambulante, consign euse de verre et vannière panetière

Merci à vous couturières émérites, couseuses et couseurs besogneux, découpeuses de livres, découvreurs de jeux et tisseuses d'éponges.

Merci à vous bidouilleurs électroéclectiques, réparateurs et dérouilleurs de cycles, démonteurs de palettes et fabriquant d'arche, jardinier recycleur et menuisier de

Merci à vous vendeuses de seconde main et autres nombreuses petites mains



+ de 50 kg de fruits et légumes invendus transformés en jus et soupes

Recycle Infos n°35 Janvier 2022 2 Recycle Infos n°35 Janvier 2022

Biodéchets de jardin & de cuisine : les solutions!

Déchets de jardin : opérations de broyage dans vos communes

Lancée en mars 2021 par le SMICTOM et les communes volontaires, l'opération de broyage à l'automne dernier a été plébiscitée.

Retour sur ces deux campagnes de broyage sur les communes.

Réduire les déchets verts à la source

Pour répondre aux enjeux de réduction des déchets verts en déchetterie, dont le coût est croissant pour la collectivité, le SMICTOM a engagé en mars 2021 une opération test de broyage des déchets verts au plus près des habitants du territoire. Sept communes ont répondu présentes. Au vu du succès de l'opération, une deuxième cession automnale a été

proposée en octobre.

Un vrai service de proximité

Avec un volume total estimé à 1 400 m³, cette dernière a confirmé l'intérêt des usagers de pouvoir déposer leurs branchages et tailles de haies au plus près de chez eux.

Outre l'économie de temps et de carburant, le broyat obtenu leur permet de pailler les plantations pour l'hiver et de les préserver des fortes chaleurs en été.

Rendez-vous en mars et octobre 2022 sur vos communes!

Déchets verts de loin le déchet le plus apporté en déchetterie



Dépôts en tonnes

4 30 Mars 2021 140 Octobre 2021

Continuons nos efforts pour réduire les apports de déchets verts en déchetterie qui représentent en 2021

+de4400 tonnes



Si le composteur individuel est la solution la plus simple si vous avez un jardin, sont aussi mis en place dans les centresvilles, des composteurs collectifs, car en 2023, nous devrons tous trier nos biodéchets à la source.

Le SMICTOM a anticipé cette obligation légale avec, dès 2014, la mise en place de composteurs dans cinq établissements scolaires, complétés depuis par cinq autres points de compostage collectifs en ville ou dans les centre-bourgs de villages.

Centre-bourg

Centre-bourg



Déchets de cuisine :

pensez aussi aux composteurs collectifs

Le SMICTOM à vos côtés

Si vous souhaitez mettre en place un composteur collectif dans votre quartier, le SMICTOM vous accompagne :

- la commune met à disposition un terrain,
- des référents sont formés pour veiller au bon fonctionnement du site,
- ils procèdent au brassage des apports et au transfert des bacs,
- le compost est distribué gratuitement aux habitants du quartier.



Quartier du Pech

Renseignements

Tél. 05 63 58 76 40 ou par email à prevention@smictom-lavaur.fr

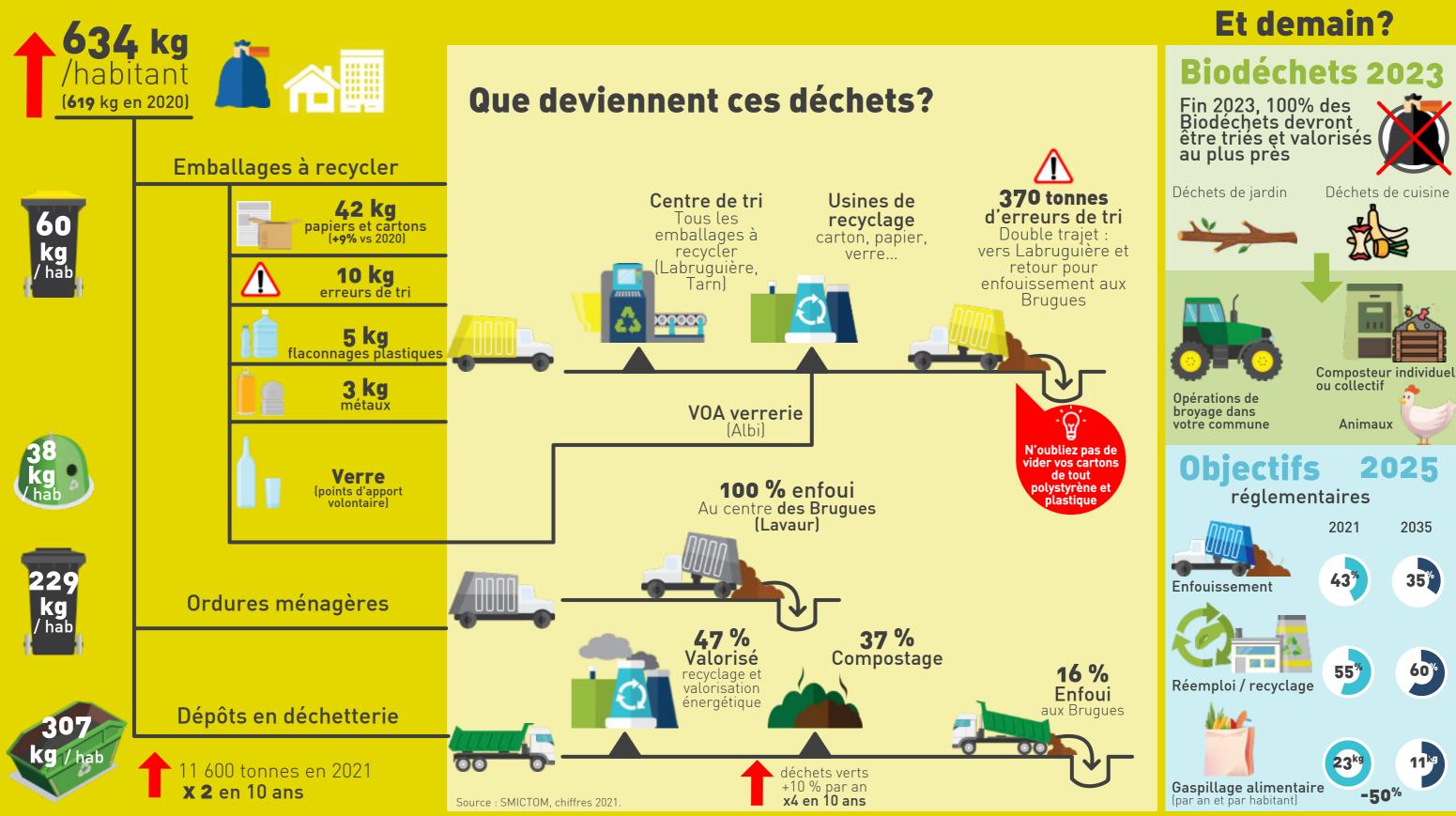
Satourène

Place Cassin

Recycle Infos n°35 Janvier 2022 4 Recycle Infos n°35 Janvier 2022

Les déchets sur le territoire du SMICTOM en 2021

Toujours trop de déchets produits...





6

SMICTOM de la région de Lavaur le moins cher d'Occitanie

En 2021, l'ADEME a classé une fois de plus le SMICTOM comme collectivité territoriale où les habitants paient le moins cher la gestion de leurs déchets en Occitanie, c'est même le douzième moins cher de France.



(Chiffres 2021 par habitant)

traitement

L'outil « ComptaCoût»

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie propose depuis de nombreuses années un outil permettant aux collectivités en charge de la gestion des déchets, de suivre l'évolution des

Ce référentiel national, dénommé « ComptaCoût » permet de situer chaque collectivité selon ses divers coûts de collectes, de déchetteries, etc. Il sert aussi à dégager les coûts ramenés à l'habitant ou à la tonne pour une meilleure lecture des données.

« ComptaCoût » offre la possibilité de filtrer les collectivités par typologie et ainsi faire des comparaisons adaptées. En effet, les coûts ne sont pas les mêmes que l'on vive dans une zone urbanisée ou rurale.

73 € par an et par habitant

Pour l'année 2021, le SMICTOM est une nouvelle fois la collectivité régionale où les habitants paient le moins cher la gestion de leurs déchets.

Avec une moyenne de 73 € par habitant, nous sommes loin des 111 € de la médiane d'Occitanie et des 115 € de moyenne française.

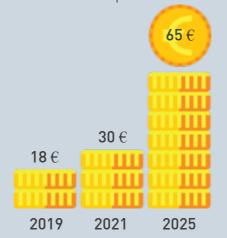
Malgré les augmentations à venir pour absorber les hausses de taxes et celles des tonnages (effet COVID), nous devrions rester en 2022 et pour les années à venir, dans les meilleurs élèves régionaux pour ce qui est des

Pourquoi jeter coûte de plus en plus cher



TGAP à la charge du **SMICTOM** (par tonne enfouie) Taxe Générale sur les Activités Polluantes

une hausse qui s'accélère



Ordures ménagères

ne baissent plus depuis 2018 pour représenter 229 kg / habitant / an









Sans diminution de la quantité d'ordures ménagères, un coût supplémentaire de 300 000 € pour la collectivité est à prévoir.

Nous pouvons agir!

Nous consommons 3 fois plus qu'il y a 60 ans, souvent sous l'effet du marketing qui nous pousse à remplacer sans cesse nos biens. Et pourtant, il nous est possible d'inverser cette tendance ...



Comment est calculée ma TEOM

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Déchetterie 93€ Collecte

Recettes de la gestion des déchets

73[€] d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Grâce à l'équilibre de la gestion des déchets

le reste à charge pour l'usager n'est que de 73 € en 2021... soit moins que le coût de la collecte seule!



Cependant, ces coûts tendent à augmenter d'année en année.



Consommer autrement

Refuser le superflu dont on n'a pas réellement besoin, proscrire les produits jetables, choisir des produits durables et réparables et penser à échanger ou louer plutôt que systématiquement acheter.





Réduire le gaspillage

Établir une liste, ne pas se laisser tenter par les promotions, respecter la chaîne du froid, adopter le vrac pour une juste dose, cuisiner les restes pour éviter de jeter 23 kg/an/ habitant d'aliments non consommés. Trouver une nouvelle vie à tous nos objets : réparer, donner,





Mieux trier nos déchets. pour assurer leur recyclage en nouveaux objets et économiser des ressources naturelles, ainsi, moindre sera notre impact sur notre environnement et sur le coût généré par leur traitement.





Composter

Trier et transformer soimême ses déchets de cuisine, c'est réduire près de la moitié le poids de notre poubelle pour en faire bénéficier nos espaces verts.



8 Recycle Infos n°35 Janvier 2022 Recycle Infos n°35 Janvier 2022

Vite! Réduisons nos apports en déchetterie

Explosion des dépôts en déchetterie

Les déchetteries sont aujourd'hui devenues des outils de collecte des déchets appréciés et plébiscités.

Limiter les dépôts sauvages

Si l'objectif initial du législateur, en créant le concept de déchetterie, était de mettre fin aux dépôts sauvages, on peut dire que 25 ans plus tard, ces équipements sont allés bien au-delà de cet objectif.

Les dépôts sauvages sont aujourd'hui quasi inexistants (les sanctions de plusieurs milliers d'euros pour leurs auteurs y sont sans doute aussi pour beaucoup) et les déchetteries permettent de capter près de quinze familles de déchets pour les diriger vers des filières de valorisation.

Abus extérieurs

Mais toute médaille à son revers, et dans le flot important et justifié des particuliers de notre territoire, se mêlent des professionnels et des personnes extérieures.

Ces dépôts ne causent pas de dommages à l'environnement mais pèsent cependant sur les finances du SMICTOM. Ce sont les 37 000 habitants du territoire qui vont payer la note de tous ces dépôts injustifiés. Et la note est de plus en plus salée...

Un coût non négligeable

Certains déchets, comme les produits dangereux, coûtent plusieurs centaines d'euros par tonne à traiter. Aussi, il y a urgence à freiner ces agissements et à pouvoir diriger les professionnels, petits ou grands, vers leurs filières dédiées qui existent sur notre territoire.

Réduire les coûts

Grâce à notre nouveau logiciel de contrôle d'accès et aux modifications du règlement intérieur à venir, l'année 2022 sera une année cruciale pour tenter d'inverser la tendance de croissance continue des visites et de hausse exponentielle des coûts de gestion.



Depuis août 2021, vous avez remarqué que les gardiens de nos déchetteries vous demandent un justificatif de domicile de moins de trois mois et une pièce d'identité pour refaire votre carte de déchetterie.

Pourquoi cette nouvelle carte

Cette carte d'accès est demandée de manière systématique lors de chacun de vos passages par les gardiens.

Elle est obligatoire et permet de contrôler que vous résidez bien sur l'une des 24 communes du territoire du SMICTOM.

Nouveau logiciel de déchetterie

Suivi en temps réel

Grâce à son système RFID*, cette carte est couplée au nouveau logiciel « Ecocito » qui permet de contrôler les accès et d'obtenir des statistiques comme le taux de fréquentation par commune. Ce logiciel permet de suivre en temps réel le nombre de visites et d'imprimer un ticket pour les professionnels qui règlent sur place leurs dépôts à chacun de leurs passages.

Mieux gérer la fréquentation en forte hausse

Ce logiciel a été mis en place pour mieux gérer la forte fréquentation des déchetteries.

Il permet aussi une meilleure gestion du bas de quai, en optimisant le compactage des bennes (comme le flux de déchet vert, de bois, encombrant) et en limitant les rotations de bennes n'ayant pas atteint un tonnage suffisant. Il permet enfin d'identifier les périodes de l'année, les jours et les heures où les fréquentations sont les plus fortes.

Vous l'aurez compris, ces indicateurs nous permettent de répondre au mieux aux besoins des usagers, tout en maîtrisant la gestion et le coût du service public.

L'évolution de ce service passera par la modification du règlement intérieur des déchetteries courant d'année.

* Radio-identification.



Les déchetteries du SMICTOM en 20 ans

2001 2021



Coût de la gestion par flux en déchetterie

Encombrants 250 000€/an 144€/tonne

Flux

Visites

Tonnes

Déchets verts **250 000**€/an **60**€ /tonne



Gravats 150 000€ / an **56**€ /tonne





Déchetterie, danger de chute!

Lors du dernier trimestre 2021, nous avons connu trois incidents en déchetterie. Des chutes dues à des inattentions ou des comportements à risque de la part des usagers.

La règlementation impose une hauteur de garde-corps de plus d'un mètre pour éviter les chutes.

Depuis des années, nous avions mis en place des portillons qui pouvaient être ouverts aux risques et périls des déposants.

Cependant, ces systèmes ne satisfont plus aux règles de sécurité.

Pour cela, dès le mois de février, les portillons seront condamnés en position fermée pour assurer pleinement votre

Nous étudierons par la suite si des aménagements spécifiques doivent être réalisés sur certains quais et pour certains matériaux.



Recycle Infos n°35 Janvier 2022 Recycle Infos n°35 Janvier 2022

Invitation

Journée Portes Ouvertes du nouveau

PARCOURS PÉDAGOGIQUE



Venez découvrir le nouveau circuit pédagogique du site d'enfouissement des Brugues à Lavaur.

Mieux accueillir les scolaires

Ce nouveau circuit pédagogique s'adresse aussi à toute structure souhaitant connaître l'envers des déchets. Plus de 600 enfants accueillis chaque année pourront ainsi évoluer dans un circuit ponctué d'ateliers pédagogiques physiques et numériques.

ANIMATIONS

Parcours explicatif
Supports pédagogiques &
ludiques
Maquettes
Maison des écogestes



